

Département de
l'Aude

Arrondissement
de Narbonne

**Délibération n°
D2025-04-14-12**

Conseillers
municipaux en
exercice : 14

Convocation en
date du
02/04/2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – EGALITÉ – FRATERNITÉ

Commune de SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE

Conseil Municipal du 14-04-2025

Le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent de la Cabrerisse, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Xavier DE VOLONTAT, Maire**.

Présents : BENSEN Christian, BONNERY Patrick, CLAYRAC Georges, CROS Francette, CROUSILLAC Pascal, DAYER Christine, DE VOLONTAT Xavier, FABRE Eric, LABADIE Pierre, RAMONE Jean-Luc

Absents : POUS Joël, VIDAL Mathilde.

Empêchés : CASSIGNAC Fabien, CHORTO Christiane.

Procurations : CHORTO Christiane à DAYER Christine.

Secrétaire de séance : DAYER Christine.

OBJET : **Affectation du résultat de l'exercice 2024, budget principal.**

Constatant que le CFU fait apparaître un résultat d'exploitation comme suit :

Reports :

Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 1 082 438,98 euros

Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure : 39 385,00 euros

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution en section d'Investissement de : 775 563,91 euros

Un solde d'exécution en section de Fonctionnement de : 410 830,54 euros

Restes à réaliser :

Dépenses : 0,00

Recettes : 0,00

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve pour assurer le financement de la fonction d'investissement.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et celui de Monsieur Patrick BONNERY, 4^{ème} adjoint, et après en avoir délibéré,

Décide d'affecter le résultat de clôture du compte financier unique 2024, comme suit :

Besoin net de la section d'investissement : 306 875,07 euros

Compte 1068 : Réserves. Excédent de fonctionnement capitalisé : 306 875,07 euros

Compte 002 : Excédent de résultat de fonctionnement reporté : 143 340,47 euros.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus. Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication. Pour extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance,
Christine DAYER

Le Maire,
Xavier DE VOLONTAT

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le **18 AVR. 2025**

ID : 011-211103510-20250414-D2025041411-BF

